

DÉCISION D'EXÉCUTION (UE) 2019/949 DE LA COMMISSION**du 5 juin 2019****écartant du financement de l'Union européenne certaines dépenses effectuées par les États membres au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader)***[notifiée sous le numéro C(2019) 3981]***(Les textes en langues allemande, bulgare, danoise, espagnole, française, grecque, hongroise, italienne, néerlandaise, polonaise, portugaise, slovaque et tchèque sont les seuls faisant foi.)**

LA COMMISSION EUROPÉENNE,

vu le traité sur le fonctionnement de l'Union européenne,

vu le règlement (UE) n° 1306/2013 du Parlement européen et du Conseil du 17 décembre 2013 relatif au financement, à la gestion et au suivi de la politique agricole commune et abrogeant les règlements (CEE) n° 352/78, (CE) n° 165/94, (CE) n° 2799/98, (CE) n° 814/2000, (CE) n° 1290/2005 et (CE) n° 485/2008 ⁽¹⁾ du Conseil, et notamment son article 52,

après consultation du comité des Fonds agricoles,

considérant ce qui suit:

- (1) Conformément à l'article 52 du règlement (UE) n° 1306/2013, la Commission procède aux vérifications nécessaires, communique aux États membres les résultats de ces vérifications, prend connaissance des observations émises par ceux-ci, engage des discussions bilatérales pour parvenir à un accord avec les États membres concernés et communique formellement ses conclusions à ces derniers.
- (2) Les États membres ont eu la possibilité de demander l'ouverture d'une procédure de conciliation. Cette possibilité a été utilisée dans certains cas, et les rapports émis à l'issue de la procédure ont été examinés par la Commission.
- (3) Conformément au règlement (UE) n° 1306/2013, seules les dépenses agricoles effectuées conformément au droit de l'Union peuvent être financées.
- (4) Il ressort des vérifications effectuées, des discussions bilatérales et des procédures de conciliation qu'une partie des dépenses déclarées par les États membres ne remplit pas cette condition et ne peut donc être financée au titre du Fonds européen agricole de garantie (FEAGA) et du Fonds européen agricole pour le développement rural (Feader).
- (5) Il y a lieu d'indiquer les montants qui n'ont pas été reconnus comme pouvant être imputés au FEAGA et au Feader. Ces montants ne concernent pas les dépenses effectuées plus de vingt-quatre mois avant la communication écrite par la Commission aux États membres des résultats des vérifications.
- (6) Le calcul des montants écartés du financement de l'Union par la présente décision devrait également tenir compte de toute réduction ou suspension appliquée conformément à l'article 41 du règlement (UE) n° 1306/2013, étant donné que ces réductions ou suspensions ont un caractère provisoire et sont sans préjudice des décisions prises en application des articles 51 et 52 dudit règlement.
- (7) Pour les cas visés à la présente décision, l'évaluation des montants à écarter en raison de leur non-conformité au droit de l'Union a été notifiée par la Commission aux États membres dans le cadre d'un rapport de synthèse ⁽²⁾.
- (8) La présente décision ne préjuge en rien des conséquences financières que la Commission pourrait tirer d'arrêts rendus par la Cour de justice de l'Union européenne dans des affaires en instance à la date du 1^{er} avril 2019,

A ADOPTÉ LA PRÉSENTE DÉCISION:

Article premier

Les montants indiqués en annexe, qui concernent les dépenses engagées par les organismes payeurs agréés des États membres et déclarées dans le cadre du FEAGA ou du Feader, sont écartés du financement de l'Union.

⁽¹⁾ JO L 347 du 20.12.2013, p. 549.⁽²⁾ Ares(2019)3170272

Article 2

Le Royaume de Belgique, la République de Bulgarie, la République tchèque, le Royaume de Danemark, la République fédérale d'Allemagne, la République hellénique, le Royaume d'Espagne, la République française, la République italienne, la Hongrie, la République d'Autriche, la République de Pologne, la République portugaise et la République slovaque sont destinataires de la présente décision.

Fait à Bruxelles, le 5 juin 2019.

Par la Commission

Phil HOGAN

Membre de la Commission

Décision: 60

Poste budgétaire: 050452

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devises	Montant	Déductions	Incidence financière
GR	Développement rural FEOGA (2000-2006) — amélioration de la compétitivité	2011	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire C-670/17P	PONCTUEL		EUR	72 105 592,41	0,00	72 105 592,41
					Total GR:	EUR	72 105 592,41	0,00	72 105 592,41

Devises	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	72 105 592,41	0,00	72 105 592,41

Poste budgétaire: 05070107

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devises	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Aides directes découplées	2012	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	9 630 390,11	0,00	9 630 390,11
	Autres aides directes - Articles 68 à 72 du règlement n° 73/2009	2012	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	1 576 620,23	0,00	1 576 620,23
	Autres aides directes	2012	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	968 446,88	- 0,01	968 446,89
	Aides directes découplées	2013	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	9 594 884,58	0,00	9 594 884,58

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Autres aides directes - Articles 68 à 72 du règlement n° 73/2009	2013	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	1 651 565,64	0,00	1 651 565,64
	Autres aides directes	2013	Remboursement à la suite de l'arrêt dans l'affaire T-156/15	TAUX FORFAITAIRE	100,00 %	EUR	930 600,78	0,00	930 600,78
					Total FR:	EUR	24 352 508,22	- 0,01	24 352 508,23

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	24 352 508,22	- 0,01	24 352 508,23

Poste budgétaire: 6701

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Certification	2017	CEB/2018/001/AT Erreurs dans la population FEAGA	PONCTUEL		EUR	- 244 593,89	- 124,07	- 244 469,82
					Total AT:	EUR	- 244 593,89	- 124,07	- 244 469,82
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
BE	Aides directes découplées	2017	Lacunes dans les contrôles administratifs concernant l'aide demandée	PONCTUEL		EUR	- 12 999,05	0,00	- 12 999,05
	Aides directes découplées	2016	Lacunes dans les contrôles administratifs concernant l'aide demandée	PONCTUEL		EUR	- 27 973,79	0,00	- 27 973,79
	Aides directes découplées	2016	Lacunes dans le calcul correct de l'aide, y compris les réductions et sanctions administratives	PONCTUEL		EUR	- 14 715,59	0,00	- 14 715,59

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Aides directes découplées	2017	Lacunes dans le calcul correct de l'aide, y compris les réductions et sanctions administratives	PONCTUEL		EUR	- 12 418,85	0,00	- 12 418,85
	Aides directes découplées	2016	Lacunes dans l'exécution de contrôles sur place de qualité suffisante	PONCTUEL		EUR	- 29 289,00	0,00	- 29 289,00
	Aides directes découplées	2016	Lacunes dans l'exécution de contrôles croisés pour établir l'éligibilité de la parcelle déclarée	PONCTUEL		EUR	- 2 191,26	0,00	- 2 191,26
	Aides directes découplées	2018	Lacunes dans l'exécution de contrôles sur place de qualité suffisante	PONCTUEL		EUR	- 37 795,75	0,00	- 37 795,75
	Aides directes découplées	2017	Lacunes dans l'exécution de contrôles sur place de qualité suffisante	PONCTUEL		EUR	- 39 280,16	0,00	- 39 280,16
					Total BE:	EUR	- 176 663,45	0,00	- 176 663,45
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
BG	Actions de promotion	2013	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FOREFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 9 095,98	0,00	- 9 095,98
	Actions de promotion	2014	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FOREFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 59 411,71	0,00	- 59 411,71
	Actions de promotion	2015	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FOREFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 40 564,98	0,00	- 40 564,98
	Actions de promotion	2016	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FOREFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 33 543,97	0,00	- 33 543,97
	Actions de promotion	2017	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FOREFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 51 618,39	0,00	- 51 618,39

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Actions de promotion	2018	Sélection concurrentielle des organismes d'exécution	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 28 896,31	0,00	- 28 896,31
					Total BG:	EUR	- 223 131,34	0,00	- 223 131,34
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
DE	Certification	2014	Erreurs financières détectées par l'OC	PONCTUEL		EUR	- 2 044,54	- 623,96	- 1 420,58
	Certification	2015	Erreurs financières détectées par l'OC	PONCTUEL		EUR	- 49 706,62	0,00	- 49 706,62
	Certification	2016	Erreurs financières détectées par l'OC	PONCTUEL		EUR	- 7 164,69	- 143,01	- 7 021,68
					Total DE:	EUR	- 58 915,85	- 766,97	- 58 148,88
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
ES	Apurement des comptes – Apurement financier	2017	1 erreur provenant des tests de validation	PONCTUEL		EUR	- 54 828,84	0,00	- 54 828,84
	Apurement des comptes – Apurement financier	2017	2 erreurs provenant des tests de validation	PONCTUEL		EUR	- 45 558,72	0,00	- 45 558,72
	Aides directes découplées	2016	Calcul des réductions administratives pour dépôt tardif	PONCTUEL		EUR	- 204,40	0,00	- 204,40
	Aides directes découplées	2017	Calcul des réductions administratives pour dépôt tardif	PONCTUEL		EUR	- 370,28	0,00	- 370,28
	Aides directes découplées	2018	Calcul des réductions administratives pour dépôt tardif	PONCTUEL		EUR	- 9,09	0,00	- 9,09

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant certaines actions relevant du PO 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 321 760,21	0,00	- 321 760,21
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant certaines actions relevant du PO 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 19 356,88	0,00	- 19 356,88
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2015	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant plusieurs types d'actions PO 2014	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 308 998,78	0,00	- 308 998,78
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant plusieurs types d'actions PO 2014	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 25 996,02	0,00	- 25 996,02
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant plusieurs types d'actions relevant du PO 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 12 943,95	0,00	- 12 943,95
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Lacunes au niveau de deux contrôles clés concernant plusieurs types d'actions relevant du PO 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 368 280,61	0,00	- 368 280,61
	Autres aides directes - POSEI (2014+)	2017	Erreurs connues dans la population FEAGA	PONCTUEL		EUR	- 14 613,06	0,00	- 14 613,06
	Apurement des comptes - Apurement financier	2016	EPP	PONCTUEL		EUR	- 71 516,80	- 0,23	- 71 516,57
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES01 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 269 821,58	0,00	- 269 821,58

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES03 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 98,45	0,00	- 98,45
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES04 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 14 818,73	0,00	- 14 818,73
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES07 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 1 368,84	0,00	- 1 368,84
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES07 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 2 530,89	0,00	- 2 530,89
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES08 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 1 579,72	0,00	- 1 579,72
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES10 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 29 651,25	0,00	- 29 651,25
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES13 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 10 261,27	0,00	- 10 261,27
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES13 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 291 953,22	0,00	- 291 953,22
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES14 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 430,01	0,00	- 430,01

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES14 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 57 303,49	0,00	- 57 303,49
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES16 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 10 206,61	0,00	- 10 206,61
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES17 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 29 177,46	0,00	- 29 177,46
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	Coûts non éligibles de l'action environnementale ES17 - PO 2016	PONCTUEL		EUR	- 462 341,09	0,00	- 462 341,09
	Aides directes découplées	2016	Qualité des contrôles sur place	PONCTUEL		EUR	- 25 491,94	0,00	- 25 491,94
	Aides directes découplées	2017	Qualité des contrôles sur place	PONCTUEL		EUR	- 51 397,83	0,00	- 51 397,83
	Aides directes découplées	2018	Qualité des contrôles sur place	PONCTUEL		EUR	- 3 062,37	0,00	- 3 062,37
	Aides directes découplées	2018	SFS ES02	PONCTUEL		EUR	- 389 305,22	0,00	- 389 305,22
	Aides directes découplées	2018	SFS ES03	PONCTUEL		EUR	- 93 315,18	0,00	- 93 315,18
	Aides directes découplées	2018	SFS ES04	PONCTUEL		EUR	- 13 113,20	0,00	- 13 113,20
	Aides directes découplées	2018	SFS ES06	PONCTUEL		EUR	- 1 340,58	0,00	- 1 340,58
	Aides directes découplées	2018	SFS ES07	PONCTUEL		EUR	- 453 708,92	0,00	- 453 708,92
	Aides directes découplées	2018	SFS ES08	PONCTUEL		EUR	- 123 869,40	0,00	- 123 869,40

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Aides directes découplées	2018	SFS ES09	PONCTUEL		EUR	- 112 568,54	0,00	- 112 568,54
	Aides directes découplées	2018	SFS ES10	PONCTUEL		EUR	- 259 027,07	0,00	- 259 027,07
	Aides directes découplées	2018	SFS ES11	PONCTUEL		EUR	- 87 011,45	0,00	- 87 011,45
	Aides directes découplées	2018	SFS ES12	PONCTUEL		EUR	- 8 781,25	0,00	- 8 781,25
	Aides directes découplées	2018	SFS ES13	PONCTUEL		EUR	- 30 805,25	0,00	- 30 805,25
	Aides directes découplées	2018	SFS ES14	PONCTUEL		EUR	- 8 098,76	0,00	- 8 098,76
	Aides directes découplées	2018	SFS ES15	PONCTUEL		EUR	- 135 664,65	0,00	- 135 664,65
	Aides directes découplées	2018	SFS ES16	PONCTUEL		EUR	- 43 253,37	0,00	- 43 253,37
	Aides directes découplées	2018	SFS ES17	PONCTUEL		EUR	- 254 178,60	0,00	- 254 178,60
	Aides directes découplées	2018	Régime des petits agriculteurs ES01	PONCTUEL		EUR	- 1 594 286,40	0,00	- 1 594 286,40
					Total ES:	EUR	- 6 114 260,23	- 0,23	- 6 114 260,00
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Vin - Investissements	2014	Lacunes au niveau du contrôle administratif. Non-application de l'article 19 du règlement n° 555/2008	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 26 203,46	0,00	- 26 203,46
	Vin - Investissements	2015	Lacunes au niveau du contrôle administratif. Non-application de l'article 19 du règlement n° 555/2008	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 53 953,04	0,00	- 53 953,04

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Vin - Investissements	2016	Lacunes au niveau du contrôle administratif. Non-application de l'article 19 du règlement n° 555/2008	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 110 333,61	- 41 120,58	- 69 213,03
	Vin - Investissements	2017	Lacunes au niveau du contrôle administratif. Non-application de l'article 19 du règlement n° 555/2008	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 234 535,04	0,00	- 234 535,04
	Conditionnalité	2015	PD — année de demande 2014 — Manquements dans le champ d'application des contrôles de l'ERMG 4	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	- 4 735 519,50	- 652 058,51	- 4 083 460,99
	Conditionnalité	2016	PD — année de demande 2015 — Manquements dans le champ d'application des contrôles de l'ERMG 4, objectif BCAE non réalisé	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	- 6 401 557,55	- 12 509,90	- 6 389 047,65
	Conditionnalité	2017	PD — année de demande 2016 — Manquements dans le champ d'application des contrôles de l'ERMG 4, objectif BCAE non réalisé	TAUX FORFAITAIRE	2,00 %	EUR	- 6 130 471,10	0,00	- 6 130 471,10
	Certification	2015	Erreur connue sur les tests de créances - anomalie ou dossier non présenté	PONCTUEL		EUR	- 3 626,53	0,00	- 3 626,53
	Certification	2015	Erreurs tests de conformité créances	PONCTUEL		EUR	- 299 346,32	0,00	- 299 346,32

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Lait — Autres	2016	Dépenses non admissibles dans le cadre de l'aide exceptionnelle temporaire au titre du régime 1853/2015 pour la mesure visant à subventionner les coûts du crédit dans le secteur de l'élevage	POURCENTAGE ESTIMÉ	3,49 %	EUR	- 42 266,97	- 22 568,21	- 19 698,76
	Mesures de soutien temporaires et exceptionnelles	2016	Dépenses non admissibles dans le cadre de l'aide exceptionnelle temporaire au titre du régime 1853/2015 pour la mesure visant à subventionner les coûts du crédit dans le secteur de l'élevage	POURCENTAGE ESTIMÉ	3,49 %	EUR	- 33 608,98	- 13 573,20	- 20 035,78
	Certification	2016	Erreurs connues pour la population FEAGA hors SIGC	PONCTUEL		EUR	- 7 737,00	0,00	- 7 737,00
	Certification	2016	EPP pour la population FEAGA pour l'exercice 2016	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 2 427 577,79	- 1 268 772,69	- 1 158 805,10
	Certification	2016	EPP pour la population FEAGA hors SIGC	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 8 808 247,56	- 1 834 453,27	- 6 973 794,29
	Certification	2016	Retards et irrégularités de paiement	PONCTUEL		EUR	- 4 827 821,58	0,00	- 4 827 821,58
					Total FR:	EUR	- 34 142 806,03	- 3 845 056,36	- 30 297 749,67
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
GR	Certification	2016	Erreurs financières issues des vérifications de conformité et des erreurs matérielles constatées pour la population FEAGA hors SIGC	PONCTUEL		EUR	- 378 466,15	- 125 695,79	- 252 770,36
	Certification	2016	Erreurs connues constatées pour la population FEAGA hors SIGC	PONCTUEL		EUR	- 4 849,56	- 285,01	- 4 564,55

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Certification	2016	EPP pour la population FEAGA hors SIGC	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 1 231 590,15	- 164 655,21	- 1 066 934,94
	Certification	2016	Erreur la plus probable (EPP) pour la population FEAGA hors SIGC Erreurs financières résultant des contrôles matériels de la population FEAGA SIGC qui ne sont pas considérées comme des «erreurs connues» du fait qu'elles ne remplissent pas toutes les conditions énoncées dans la ligne directrice n° 2.	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 9 191 375,64	- 3 131 051,66	- 6 060 323,98
	Soutien couplé facultatif	2016	Mesure SCF 6 — année de demande 2015	PONCTUEL		EUR	- 1 106 829,36	- 4 949,59	- 1 101 879,77
	Soutien couplé facultatif	2017	Mesure SCF 6 — année de demande 2016	PONCTUEL		EUR	- 620 098,02	0,00	- 620 098,02
					Total GR:	EUR	- 12 533 208,88	- 3 426 637,26	- 9 106 571,62
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
HU	Certification	2017	Erreurs financières relevées par l'OC pour le FEAGA ans le cadre de l'audit de certification pour l'exercice 2017	PONCTUEL		EUR	- 174 675,42	0,00	- 174 675,42
	Audit financier – Dépassement	2017	Dépassement du plafond	PONCTUEL		EUR	- 155 193,34	0,00	- 155 193,34
					Total HU:	EUR	- 329 868,76	0,00	- 329 868,76
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Irrégularités	2016	Négligences dans la gestion de la dette pour certaines irrégularités	PONCTUEL		12 539,- 40 HUF	- 560 597 219,00	0,00	- 560 597 219,00
					Total HU:	HUF	- 560 597 219,00	0,00	- 560 597 219,00

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
IT	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2015	PO 2015 - lacunes dans le contrôle clé «1.1 - Contrôles visant à établir l'accès à l'aide demandée» - sérieux des estimations et solidité du plan de financement.	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 221 515,41	0,00	- 221 515,41
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2016	PO 2015 - lacunes dans le contrôle clé «1.1 - Contrôles visant à établir l'accès à l'aide demandée» - sérieux des estimations et solidité du plan de financement.	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 354 973,50	0,00	- 354 973,50
	Fruits et légumes - Programmes opérationnels, y compris retraits	2017	PO 2016 - lacunes dans le contrôle clé «1.1 - Contrôles visant à établir l'accès à l'aide demandée» - sérieux des estimations et solidité du plan de financement.	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 572 955,52	0,00	- 572 955,52
	Actions de promotion	2011	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 224 182,53	0,00	- 224 182,53
	Actions de promotion	2012	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 759 468,11	0,00	- 759 468,11
	Actions de promotion	2013	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 1 271 140,33	0,00	- 1 271 140,33
	Actions de promotion	2014	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 1 503 826,13	0,00	- 1 503 826,13
	Actions de promotion	2015	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 1 515 488,76	0,00	- 1 515 488,76

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Actions de promotion	2016	Irrégularités fréquentes dans les procédures de mise en concurrence	TAUX FORFAITAIRE	25,00 %	EUR	- 1 734 102,30	0,00	- 1 734 102,30
					Total IT:	EUR	- 8 157 652,59	0,00	- 8 157 652,59
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PL	Certification	2017	CEB/2018/073/PL - erreurs dans la population FEAGA	PONCTUEL		EUR	- 671 437,45	0,00	- 671 437,45
	Aides directes découplées	2016	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs, année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 2 113 458,68	0,00	- 2 113 458,68
	Aides directes découplées	2017	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs, année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 3 418,28	0,00	- 3 418,28
	Aides directes découplées	2018	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs, année de demande 2015	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 642,19	0,00	- 642,19
	Aides directes découplées	2017	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs, année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 2 145 081,96	0,00	- 2 145 081,96
	Aides directes découplées	2018	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs, année de demande 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 2 027,32	0,00	- 2 027,32
	Remboursement des aides directes lié à la discipline financière	2017	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs DF	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 62 762,45	0,00	- 62 762,45
	Remboursement des aides directes lié à la discipline financière	2018	Efficacité/absence de facteurs de risque effectifs DF	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 61 383,50	0,00	- 61 383,50
					Total PL:	EUR	- 5 060 211,83	0,00	- 5 060 211,83

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
SK	Certification	2016	CEB/2017/080/SK - Erreur connue dans la population FEAGA	PONCTUEL		EUR	- 19 782,57	- 0,65	- 19 781,92
					Total SK:	EUR	- 19 782,57	- 0,65	- 19 781,92

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	- 67 061 095,42	- 7 272 585,54	- 59 788 509,88
HUF	- 560 597 219,00	0,00	- 560 597 219,00

Poste budgétaire: 6 7 1 1

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
AT	Certification	2017	CEB/2018/001/AT Erreurs dans la population FEAGA	PONCTUEL		EUR	- 47,27	0,00	- 47,27
					Total AT:	EUR	- 47,27	0,00	- 47,27
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
BE	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2015	M10: Contrôles des critères d'admissibilité - année de demande 2015 - du 8.8.2015 au 31.12.2015	PONCTUEL		EUR	- 22 522,68	0,00	- 22 522,68
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2016	M10: Contrôles des critères d'admissibilité - année de demande 2015 - du 8.8.2015 au 31.12.2015	PONCTUEL		EUR	- 6 053,91	0,00	- 6 053,91
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2018	M10: Contrôles des critères d'admissibilité - année de demande 2017 - exercice financier 2018	PONCTUEL		EUR	- 200,25	0,00	- 200,25

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2016	M10: Contrôles des critères d'admissibilité - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	PONCTUEL		EUR	- 2 445,12	0,00	- 2 445,12
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2017	M10: Contrôles des critères d'admissibilité - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	PONCTUEL		EUR	- 862,56	0,00	- 862,56
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2018	M10-M11: Qualité suffisante des contrôles sur place - année de demande 2017 - exercice financier 2018	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 656 898,08	0,00	- 656 898,08
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2016	M10-M11: Qualité suffisante des contrôles sur place - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 501 261,87	- 19 909,38	- 481 352,49
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2017	M10-M11: Qualité suffisante des contrôles sur place - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 591 934,60	0,00	- 591 934,60
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2016	M11: Contrôles des critères d'admissibilité - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	PONCTUEL		EUR	- 19 091,54	0,00	- 19 091,54
	Développement rural Feader - Mesures relevant du SIGC	2017	M11: Contrôles des critères d'admissibilité - années de demande 2015 et 2016 - exercices financiers 2016 et 2017	PONCTUEL		EUR	- 1 981,00	0,00	- 1 981,00
					Total BE:	EUR	- 1 803 251,61	- 19 909,38	- 1 783 342,23

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
BG	Certification	2015	Décision d'apurement des comptes du Feader relative au dernier exercice de mise en œuvre (16.10.2014-31.12.2015) pour la période de programmation 2007-2013 — Organisme payeur BG01 — Fonds national pour l'agriculture — Correction anticipée	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 4 884 875,78	- 105 195,63	- 4 779 680,15
	Certification	2016	Décision d'apurement des comptes du Feader relative au dernier exercice de mise en œuvre (16.10.2014-31.12.2015) pour la période de programmation 2007-2013 — Organisme payeur BG01 — Fonds national pour l'agriculture — Correction extrapolée	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 8 519 759,96	0,00	- 8 519 759,96
					Total BG:	EUR	- 13 404 635,74	- 105 195,63	- 13 299 440,11
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
CZ	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2015	M313: Lacune dans un contrôle clé — exercice 2015	PONCTUEL		EUR	- 158 095,58	0,00	- 158 095,58
					Total CZ:	EUR	- 158 095,58	0,00	- 158 095,58
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
DE	Certification	2016	Erreurs financières détectées par l'OC	PONCTUEL		EUR	- 48 037,60	- 34 606,25	- 13 431,35
					Total DE:	EUR	- 48 037,60	- 34 606,25	- 13 431,35

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
DK	Développement rural Feader Leader	2016	Lacunes dans les contrôles clés et absence de contrôles secondaires — Maintien de la correction financière 3455 de l'audit RD3/2015/016/DK	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 29 636,79	0,00	- 29 636,79
	Développement rural Feader Leader	2016	Lacunes dans les contrôles clés et absence de contrôles secondaires — Maintien de la correction financière 3455 de l'audit RD3/2015/016/DK	TAUX FORFAIT- TAIRE	10,00 %	EUR	- 18 068,66	0,00	- 18 068,66
	Développement rural Feader Leader	2018	Lacunes dans les contrôles clés et absence de contrôles secondaires — Maintien de la correction financière 3455 de l'audit RD3/2015/016/DK	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 26 643,18	0,00	- 26 643,18
					Total DK:	EUR	- 74 348,63	0,00	- 74 348,63
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
ES	Feader Développement rural - Connaissance et innovation	2017	Erreurs connues dans la population Feader	PONCTUEL		EUR	- 401 981,04	0,00	- 401 981,04
	Apurement des comptes - Apurement financier	2016	EPP	PONCTUEL		EUR	- 28 886,62	0,00	- 28 886,62
	Certification	2017	EPP pour la population Feader	MONTANT ES- TIMÉ		EUR	- 21 548,63	0,00	- 21 548,63
					Total ES:	EUR	- 452 416,29	0,00	- 452 416,29
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
FR	Certification	2015	Erreur connue 5T adjacente HSIGC_32	PONCTUEL		EUR	- 3 516,32	0,00	- 3 516,32
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_107	PONCTUEL		EUR	- 22 243,89	0,00	- 22 243,89

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_111	PONCTUEL		EUR	- 11 776,80	0,00	- 11 776,80
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_114	PONCTUEL		EUR	- 9 277,33	0,00	- 9 277,33
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_117	PONCTUEL		EUR	- 2 595,00	- 51,90	- 2 543,10
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_125	PONCTUEL		EUR	- 3 110,00	0,00	- 3 110,00
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_96	PONCTUEL		EUR	- 5 667,02	0,00	- 5 667,02
	Certification	2015	Erreur connue - test HSIGC_97	PONCTUEL		EUR	- 110 670,00	0,00	- 110 670,00
	Certification	2015	Erreur connue - test SIGC_45	PONCTUEL		EUR	- 33,69	0,00	- 33,69
	Certification	2015	Erreur connue - test SIGC_48	PONCTUEL		EUR	- 85,08	0,00	- 85,08
	Certification	2016	Erreur extrapolée - 5 ^e trimestre de l'EF2015 - Agence de Services et de Paiement	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 10 386 236,30	- 4 267 954,16	- 6 118 282,14
	Certification	2015	Erreur la plus probable - 16.10.2014-15.10.2015	MONTANT ESTIMÉ		EUR	- 49 445 057,00	- 13 827 302,63	- 35 617 754,37
	Certification	2015	Erreur test de conformité avance n° 3	PONCTUEL		EUR	- 10 666,80	0,00	- 10 666,80
	Certification	2015	Erreur test de conformité n° 21	PONCTUEL		EUR	- 60 000,00	0,00	- 60 000,00
	Développement rural Feader — Assistance technique (2007-2013)	2014	Projets assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - année 2014	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	- 20 326,87	- 3,61	- 20 323,26

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2015	Projets assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - années 2015 et 2016	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	- 162 511,43	0,00	- 162 511,43
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2016	Projets assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - années 2015 et 2016	TAUX FORFAITAIRE	7,00 %	EUR	- 461 686,57	0,00	- 461 686,57
	Développement rural Feader — Assistance technique (2007-2013)	2014	Projets non assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - année 2014	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 35 958,05	- 6,38	- 35 951,67
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2015	Projets assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - années 2015 et 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 143 907,17	0,00	- 143 907,17
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2016	Projets assujettis aux règles des marchés publics - Assistance Technique - années 2015 et 2016	TAUX FORFAITAIRE	5,00 %	EUR	- 68 193,15	0,00	- 68 193,15
					Total FR:	EUR	- 60 963 518,47	- 18 095 318,68	- 42 868 199,79
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
HU	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 260,01	- 8,67	- 251,34
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2016	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 1 532 196,09	- 51 073,21	- 1 481 122,88

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2016	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 348 959,87	- 11 632,00	- 337 327,87
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2017	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 5 380,04	- 179,34	- 5 200,70
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires publics	2017	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 7 499,04	- 249,97	- 7 249,07
	Feader Développement rural - Mesures bénéficiant d'une aide à taux forfaitaire	2017	Lacunes dans le contrôle clé («vérification que les procédures de passation de marchés publics sont en conformité avec les règles applicables en matière de passation de marchés»)	TAUX FORFAITAIRE	3,00 %	EUR	- 682,47	- 22,75	- 659,72
	Certification	2017	Erreurs financières relevées pour le Feader dans le cadre de l'audit de certification Feader pour l'exercice 2017	PONCTUEL		EUR	- 3 291,78	0,00	- 3 291,78
					Total HU:	EUR	- 1 898 269,30	- 63 165,94	- 1 835 103,36
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PL	Certification	2017	CEB/2018/073/PL - erreurs dans la population Feader	PONCTUEL		EUR	- 51 877,48	0,00	- 51 877,48
					Total PL:	EUR	- 51 877,48	0,00	- 51 877,48

État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
PT	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2015	Le caractère raisonnable des coûts n'est pas correctement évalué	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 219 054,43	- 17 662,44	- 201 391,99
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2016	Le caractère raisonnable des coûts n'est pas correctement évalué	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 88 055,91	- 5 225,71	- 82 830,20
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2017	Le caractère raisonnable des coûts n'est pas correctement évalué	TAUX FORFAIT- TAIRE	5,00 %	EUR	- 20 221,69	0,00	- 20 221,69
					Total PT:	EUR	- 327 332,03	- 22 888,15	- 304 443,88
État membre	Mesure	EF	Motif	Type	Correction %	Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
SK	Certification	2016	CEB/2017/080/BG - EPP pour la population Feader	MONTANT ES- TIMÉ		EUR	- 4 112 948,58	0,00	- 4 112 948,58
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2015	Exercice 2015 - ponctuel - critères relatifs aux PME	PONCTUEL		EUR	- 739 799,46	0,00	- 739 799,46
	Feader Développement rural - Investissements - Bénéficiaires privés	2017	Exercice 2017 - ponctuel - critères relatifs aux PME	PONCTUEL		EUR	- 177 375,00	0,00	- 177 375,00
					Total SK:	EUR	- 5 030 123,04	0,00	- 5 030 123,04

Devise	Montant	Déductions	Incidence financière
EUR	- 84 211 953,04	- 18 341 084,03	- 65 870 869,01